



Montreuil, le 13 juin 2014

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Décentralisation
et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75700 PARIS

Madame la Ministre,

Lors de la réunion du 22 mai sur la qualité de vie au travail, le ministère de la Fonction publique a proposé aux organisations syndicales sur leur demande, de modifier ses propositions d'entrée en négociation.

Pour ce faire le calendrier prévu était un envoi sous huitaine d'un nouveau texte, puis d'une quinzaine de jours d'amendements des organisations syndicales, suivi d'un nouvel envoi précédant la réunion du 18 juin, lors de laquelle la décision d'entrée en négociation pouvait être formalisée.

Aucun envoi ne nous ayant été transmis ce jour, nous vous demandons de bien vouloir considérer que les conditions dont nous étions convenus avec le ministère ne sont pas aujourd'hui réunies. Nous vous demandons de repousser l'échéance prévue au 18 juin à la réunion prévue le 2 juillet sur la qualité de vie au travail, et d'annuler la réunion du 18 juin, afin de pouvoir respecter le calendrier qui nous est nécessaire pour un délai suffisant d'amendement et de consultation interne du texte qui, nous l'espérons, sera de nouveau proposé par le ministère.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos considérations distinguées.

La Secrétaire Générale
de l'UFFA- CFDT
Brigitte JUMEL

Le Secrétaire Général
de L'UNSA-Fonctionnaires
Guy BARBIER

La Secrétaire Générale
de SOLIDAIRES
Thi-trinh LESCURE

Le Secrétaire Générale
de la FSU
Bernadette GROISON

Pour la CGT Fonction Publique
Jean-Marc CANON

Le Président de la
FA-FP
Bruno COLLIGNON

Le Secrétaire Général
de l'Interfon CFTC
Denis LEFEBVRE